



Assemblée générale annuelle du 22 janvier 2020

Rapport de la direction générale

Année financière : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Coop de solidarité Webtv

7000, avenue du Parc, bureau 305

Montréal, QC, H3N 1X1

Tél : 514-563-2222

Site internet : webtv.coop

Introduction

Le présent rapport devrait en principe couvrir la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. Cependant, vous remarquerez que je ferai mention de plusieurs activités ayant lieu après cette période.

La période d'activité susmentionnée est largement dominée par la situation avec la ville de Montréal. En guise de rappel, la coop a été déclarée inadmissible aux contrats de la ville de Montréal. Cette décision malheureuse et disproportionnée faisait suite à une demande de rencontre adressée aux élu(e)s de l'exécutif de la Ville en lien avec l'appel d'offres 18-17108 intitulé « Webdiffusion des séances des différentes instances municipales ». La demande introduite par le Conseil d'administration de la coop avait été qualifiée par la Ville comme une contravention suffisante pour déclarer Webtv.coop inadmissible pour une année, soit du 11 juillet 2018 au 11 juillet 2019. Vous comprenez que cette période d'inadmissibilité couvre la quasi-totalité de l'année financière du présent rapport.

Comme le dit le vieux dicton : à tout malheur quelque chose est bon, la complexité de la situation avec la ville de Montréal aura obligé la coopérative à diversifier ses sources de revenus pour ne plus avoir à dépendre autant d'un seul client.

Il n'y a pas eu seulement la ville de Montréal qui a marqué cette période. Nous avons eu également des activités qui nous ont permis de continuer à offrir les services.

Activités de production

Situation avec la ville de Montréal et ses arrondissements

À cause de l'inadmissibilité, la coop s'était vu retirer non seulement les contrats avec la Ville centre, mais également les arrondissements et toutes les organisations connexes à la Ville comme l'ACMM, SPPMM, le Conseil des arts de Montréal, etc., à l'exception de l'OCPM qui a trouvé un moyen de continuer de travailler avec nous. Il est important de noter notre incompréhension concernant cette décision. Premièrement, cette décision est liée à un appel d'offres qui concernait seulement la Ville centre. Deuxièmement, la décision stipulait que les arrondissements auraient la latitude de décider ou non de poursuivre leurs contrats avec Webtv.coop. Alors qu'en pratique la situation est totalement différente, car la Ville refusait d'autoriser les paiements des services offerts par Webtv.coop à ces instances municipales, mettant ainsi de la pression sur celles-ci à ne pas utiliser les services de la coop. De plus, il n'était pas facile de se faire payer pour des services offerts aux différentes instances de la Ville avant la date d'entrée en vigueur de l'inadmissibilité. Il a fallu plusieurs courriels de la direction générale aux services concernés et du président de Webtv.coop au président du CE de la Ville pour que celle-ci réagisse vers la fin du mois de mars dernier pour commencer à payer ces factures dues. Pour vous donner une idée, la dernière facture des arrérages de la ville a été réglée le 16 juillet 2019.

À la fin de l'inadmissibilité, Webtv.coop a soumissionné à un appel d'offres (n°19-17636) lancé par la ville de Montréal, intitulé « Acquisition de services de webdiffusion des différentes instances municipales à l'hôtel de ville de Montréal ». À la grande surprise, Webtv.coop reçoit un courriel le 20 décembre dernier, à 11



minutes du congé des fêtes de fin d'année, lui signifiant qu'après analyse détaillée, sa soumission n'est pas retenue, bien qu'elle a gagné sur le concurrent par une marge de près de 83 000\$. Nous avons appris que notre soumission n'a pas été retenue par le STI parce que supposément nous n'aurions pas répondu à deux messages électroniques demandant des documents manquants à la soumission. À moins qu'il s'agisse d'autres communications que nous n'avons jamais reçues, nous avons pourtant répondu, et ce dans les délais exigés, à deux demandes d'informations supplémentaires les 9 et 12 septembre 2019.

Nous avons donc demandé le contenu du dossier du STI à l'appui de cette prétention. À date d'aujourd'hui, nous n'avons toujours pas reçu le dossier.

Du côté des arrondissements, la situation n'est pas non plus agréable. À part Le Plateau-Mont-Royal qui a signé un nouveau contrat avec nous, la plupart des arrondissements n'ont même pas pris la peine de réagir à nos communications et notre offre de services.

Améliorer des services existants

- Les services de production de capsules vidéo. Nous avons augmenté la qualité de ces productions par l'acquisition d'une nouvelle caméra 4k (productions avec FECHIMM, RABQ, Horizon 05).
- Le service de formation en ligne (Ordre des psychologues, Conférences-Connexion). Nous sommes en négociation d'un contrat de formation en ligne avec l'Institut Victoria qui a été orienté vers nous par l'Ordre des psychologues.

Développer de nouveaux services

- Les services de soutien informatiques : RABQ. Négociation avec CODE3 qui veut se départir de ses services de soutien informatique et Webtv.coop espère bien le récupérer et développer à l'interne par l'entremise de Gabriel Cotnoir. Pour cela, nous prévoyons d'ouvrir au moins un poste en soutien informatique pour commencer ce projet. Un service qui pourrait rapporter 20 000 \$ par mois à Webtv.coop.

Autres productions

- La ville de Dorval s'est ajoutée aux municipalités (Pointe-Claire, Beaconsfield, Terrebonne et Rosemère) auxquelles nous offrons déjà nos services.
- Série de productions avec l'Ostéopathie Québec.
- Webdiffusion du Gala alternatif de la musique indépendante du Québec (GAMIQ)

Marketing et ventes

Dans la vision que s'est fixé la direction générale l'année dernière, nous continuons de travailler en vue de rendre attrayants nos services.

- Changement de la présentation de nos offres de services.
- Affichage nos services en ligne (voir <https://info.webtv.coop/>).
- Révision de nos tarifs afin de l'adapter au marché (en cours)
- Conception d'un prospectus présentant nos services (en cours)



- Développement d'une nouvelle plateforme moderne, convivial et offrant un éventail de possibilités d'adaptation aux besoins de la clientèle. Conçue en logiciel libre, elle permet l'ajout de modules offrant des fonctionnalités couvrant tous les besoins de la coopérative en un tout intégré, du démarchage à la facturation en passant par la gestion des ressources.

Coop de solidarité WEBTV Accueil | Se connecter

Coop de solidarité WEBTV

La plus grande coopérative de webdiffusion au Canada

[Contactez-nous](#)



Webdiffusion

Supprimez l'image ci-dessus ou remplacez-la par une image qui illustre votre message. Cliquez sur l'image pour changer le style des coins arrondis.

[En savoir plus](#)



Capsules

Supprimez l'image ci-dessus ou remplacez-la par une image qui illustre votre message. Cliquez sur l'image pour changer le style des coins arrondis.

[En savoir plus](#)



Formation

Supprimez l'image ci-dessus ou remplacez-la par une image qui illustre votre message. Cliquez sur l'image pour changer le style des coins arrondis.

[En savoir plus](#)



Hébergement

Supprimez l'image ci-dessus ou remplacez-la par une image qui illustre votre message. Cliquez sur l'image pour changer le style des coins arrondis.

[En savoir plus](#)

La mise en place de cette plateforme permettra de réaliser des économies substantielles, en plus d'ajouter de la robustesse à notre offre par la redondance et le partage de charge qu'elle autorisera. Le développement de cette plateforme s'inscrit dans la vision de la mise place d'un ERP annoncée l'année dernière.

Infrastructure informatique

- Améliorer l'application Nuage qui permet et facilite le travail collaboratif en ligne (avec partage des fichiers)
- Mise en place de Ressource qui a permis une communication fluide
- Rapatriement de nos serveurs qui étaient chez e-Structure en juin 2019, nous a permis de réduire nos frais d'hébergement de **710 \$ par mois**.

Équipes

Le comité de direction. Elle se réunit en principe au moins une fois par mois, dépendamment des dossiers à traiter.

Une rencontre semestrielle regroupant le CA de toute l'équipe de la coopérative est également initiée.



L'équipe permanente. Suite à la chute soudaine des revenus due au retrait de la ville de Montréal et ses arrondissements, la coopérative a subi d'importantes pertes financières l'obligeant à opérer un redressement majeur en passant par la mise à pied des employés à temps plein vers la fin de l'année 2018. Sur les 4 employés permanents, seul le poste du directeur général était maintenu à temps plein. Les deux réalisateurs, Bernard et Alicia, sont cependant passés sous le programme de travail partagé, qui nous a permis de garder leurs expertises. Michel avait continué de travailler sur commission. Il est à noter que ces 3 employés sont revenus à temps plein depuis la fin de septembre 2019.

Du côté de l'informatique, le fort est toujours tenu par Gabriel Cotnoir encore en statut de pigiste. Pour le seconder, nous avons signé un contrat avec Code3 pour des interventions ponctuelles si nécessaire, vu le manque de disponibilité de Charles Jouhannet qui prêtait main-forte à la coop sur le plan informatique. Enfin, la comptabilité a été assurée en partie par Pierre-Alain qui nous offre sa disponibilité bénévolement. Cette tâche est maintenant sous la gouverne de notre adjointe administrative Chloé Domon, embauchée en décembre dernier.

Il est à noter que la direction générale organise des rencontres hebdomadaires avec l'équipe permanente. Ces rencontres ont pour but de favoriser le travail en équipe qui constitue le socle du fonctionnement quotidien de la coop.

Les réalisateurs pigistes. Malgré la baisse de production due à la résiliation des contrats avec la ville de Montréal et ses arrondissements, nous avons tout mis en œuvre afin de mieux répartir les contrats de production parmi les pigistes, afin de les garder avec leurs expertises.

Nous avons pu résister à cette année difficile grâce à l'implication de toute l'équipe, témoignant ainsi l'esprit coopératif. Il nous reste encore de chemin à faire, mais forts de cette implication et avec l'appui inestimable des membres du comité de direction dont je salue leur sagesse, je suis convaincu que le redressement total de la coop adviendra très rapidement.

Autres activités

- Depuis le mois de février 2019, la coopérative est dotée d'une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.
- Nous avons introduit une demande de subvention à PME MTL Centre-Est en août 2019, afin de financer l'acquisition d'équipements vidéo et le développement informatique. La réponse à notre demande était favorable. Cependant, deux conditions préalables sont exigées pour le premier versement des fonds à la hauteur de 80 % de la subvention accordée. L'une de ces conditions fut la signature du contrat avec la ville de Montréal dont je faisais mention plus haut. Nous allons contacter PME MTL Centre-Est pour leur faire état de la situation.

Conclusion

L'année dernière, nous nous sommes donné une vision à moyen terme qui se déclinait en 4 objectifs, à savoir :

- Remettre Webtv.coop sur les rails par des ventes et chercher à récupérer les contrats avec la ville de Montréal et ses arrondissements ;
- Réintégrer à temps plein les salariés qui étaient mis à pied ;
- Embaucher un(e) adjoint(e) administrati(ve)f ;
- Consolider l'équipe informatique en développant au sein de Webtv.coop des services de soutien informatique.

Comme vous l'avez constaté dans le présent rapport, deux des 4 objectifs (Réintégrer à temps plein les salariés qui étaient mis à pied ; Embaucher un(e) adjoint(e) administrati(ve)f) sont totalement atteints et les deux autres – en partie. Nous comptons poursuivre ces deux objectifs dans la prochaine année.

En terminant, j'aimerais vous dire que le redressement entamé l'année dernière n'est pas effectif. Il nous reste encore un bout du chemin à faire. Néanmoins, la coop est sur une bonne lancée.

Je vous remercie.

Cyrille Wenceslas YENI